

Sécurité des consommateurs : VigiTrace sécurise la conformité des professionnels avec son registre de preuve des rappels produits

Face au durcissement des contrôles sanitaires et à l'obligation stricte de vigilance imposée aux entreprises, la plateforme française VigiTrace.fr introduit une innovation majeure : un registre de preuve numérique. En centralisant les alertes de rappels de produits et en documentant chaque notification par email, VigiTrace permet aux professionnels de justifier instantanément de leur conformité réglementaire lors des inspections officielles.

Pour les professionnels de la restauration, du commerce et de la distribution, la gestion des rappels de produits n'est plus une simple question de sécurité, c'est une obligation légale lourde. En cas de contrôle de la DDPP (ex-DGCCRF) ou d'audit sanitaire (HACCP), la charge de la preuve incombe à l'exploitant : il doit être capable de prouver qu'il a pris connaissance des alertes et mis en œuvre les procédures de retrait dans les délais requis sous peine de sanctions pénales.

C'est pour lever ce risque juridique et opérationnel que **VigiTrace** fait évoluer son service en y intégrant un véritable **registre de preuve numérique**. La solution ne se contente plus de filtrer l'information, elle en certifie le suivi.

LA TRAÇABILITÉ DE LA VEILLE : L'ARME ABSOLUE POUR LES AUDITS

VigiTrace permet aux abonnés de configurer un profil de veille sur-mesure (alimentation, cosmétiques, équipements, etc.) correspondant exactement à leur activité. Dès qu'une alerte officielle est émise, une notification détaillée contenant toutes les données techniques nécessaires (numéros de lots, codes-barres, visuels) est envoyée par email.

La force du dispositif réside dans son architecture de suivi. Chaque alerte envoyée, réceptionnée et traitée alimente automatiquement un **registre de preuve sécurisé et archivable**. En cas d'inspection, le professionnel dispose d'un historique incontestable démontrant sa diligence et la maîtrise de sa chaîne de vigilance.

« Lors d'un contrôle sanitaire, la bonne foi ne suffit pas, il faut des preuves tangibles », précise Raphaël, fondateur de VigiTrace. « Avec le registre de preuve de VigiTrace, nous apportons aux

chefs d'entreprise une sérénité totale. L'email assure une transmission formelle et documentée de l'alerte, tandis que le registre centralisé formalise l'historique d'audit exigé par la réglementation. »

UNE RÉPONSE STRICTE AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

- **Registre de preuve natif** : Historique complet et horodaté des alertes reçues pour une transparence totale face aux inspecteurs.
- **Conformité HACCP & DGCCRF simplifiée** : Intégration transparente de la traçabilité des rappels dans le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS).
- **Zéro distraction par email** : Un canal unique, professionnel et archivable, excluant les outils de messagerie instantanée inadaptés au stockage des preuves légales.

À PROPOS DE VIGITRACE

Créée en 2026, VigiTrace est une solution SaaS française spécialisée dans la conformité réglementaire et la gestion des risques liés aux rappels de produits. Conçue pour répondre aux standards d'exigence des professionnels et des institutions de contrôle, la plateforme sécurise l'activité des entreprises en leur fournissant des outils de suivi fiables et des registres de preuve directement exploitables lors des audits.

Contact Presse :

Raphaël – Fondateur

Email : contact@vigitrace.fr

Site internet :

<https://vigitrace.fr>

Disponible dès aujourd'hui